

[Texte]

Mr. Whelan: That is under ARDA now.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Yes. It is under the Department of Regional Economic Expansion.

Most of the questions have been asked. There is one on the importation of cattle from Europe, and some of the fellows tell me they have had some nasty surprises when something happened on the ocean voyage, that there was not an all-risk insurance policy available to them. May I ask you about this.

Mr. Williams: What happens is something like this. People who have import permits group together and they charter a boat—at least they employ somebody to charter a boat for them. Unfortunately, with the last shipment coming over, the ship developed engine trouble somewhere a thousand miles out to sea and had to come in under tow. Under marine law, when a ship comes under tow like that, the shippers and the owners are jointly responsible for the costs in the proportion of the value of the cargo versus the value of the ship and I guess the ship was not worth quite as much as the good cattle that were on it. Some of the people did have all-risk insurance, some of them did not. The people who did not have all-risk insurance had to pay their pro rata share of the cost of salvage or of towing or whatever was involved in getting the ship safely to port.

As you quite rightly point out, it came as a very great surprise to many of them. I understand that about half of them, or close to half of them at least, were farsighted enough, or maybe lucky enough because maybe it was not a case of being farsighted, to have all-risk insurance which did cover this marine breakdown.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I am pleased to know that there is all-risk insurance available; I did not think there was. It was my understanding that the price of some of the cattle went up about a thousand dollars a head for the fellows that did not have all-risk insurance, which was a nasty surprise.

Mr. Williams: I cannot quote the exact figure but it was a very sizeable figure.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Right. Did I understand the Minister to say that there has been about a 50 per cent sign-up in crop insurance in Saskatchewan? Surely it would not be that high, would it?

Mr. Whelan: I was just going on an estimation that was given to me when I was in Moose Jaw on Saturday. They told me, and I think one of them was an agent for selling the insurance, that it had increased rapidly and they thought it was going to be nearly 50 per cent, which was quite impressive.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Mr. Grier has been getting off very easily. Could you just tell me quickly how much of the—was it \$308 million?—is statutory and how much is outside the statutory . . .?

Mr. C. B. Grier (Director, Financial and Administration Branch, Department of Agriculture): Crop insurance is the main item under statutory funds—\$6 million.

[Interprétation]

Mr. Whelan: Cela fait partie de l'ARDA maintenant.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Oui, cela relève du ministère de l'Expansion économique régionale.

La plupart des questions ont été posées. Il y en a une qui a trait à l'importation du bétail en provenance d'Europe et certains me disent qu'ils ont eu de mauvaises surprises lorsque quelque chose survenait durant le transport océanique de ces bêtes; apparemment, ces producteurs n'ont pu souscrire de police d'assurance tout-risque. Pouvez-vous me donner une réponse à ce sujet?

Mr. Williams: Je vais vous dire à peu près ce qui se passe. Ceux qui ont des permis d'importation forment un groupe et nolissent un bateau—du moins ils emploient quelqu'un qui s'arrange pour noliser un bateau pour eux. Malheureusement, lorsque la dernière expédition est venue ici le bateau en question a eu des problèmes de moteur quelque part à mille milles dans la haute mer et on a dû le remorquer jusqu'à la rive. En vertu du droit maritime, lorsqu'un bateau doit être remorqué de cette façon les expéditeurs et les propriétaires sont conjointement responsables des coûts en proportion de la valeur de la cargaison par rapport à celle du bateau; je suppose que le bateau en question ne valait pas autant que le bon bétail qui y était entassé. Certains, de fait, avaient de l'assurance tout-risque, d'autres pas. Ceux-ci ont dû payer l'indemnité de remorquage c'est-à-dire ce qu'il en a coûté pour que le navire arrive à bon port.

Comme vous l'avez fait justement remarquer, cela s'est produit à la grande surprise de bon nombre d'entre eux. Si j'ai bien compris environ la moitié d'entre eux du moins ont été assez prévoyants ou disons avaient de la chance, car ce n'est pas de la grande prévoyance que de souscrire une assurance tout-risque—qui défrayait le coût de cette panne mécanique en haute mer.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Je suis heureux d'apprendre que ce genre d'assurance tout-risque existe. Je ne le savais pas. Je croyais que le prix de certaines de ces bêtes augmentait d'un millier de dollars par tête pour ceux qui ne détenaient pas une police d'assurance tout-risque ce qui est une surprise très peu agréable.

Mr. Williams: Je ne peux vous citer de chiffres exacts, mais c'est certainement un montant considérable.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): C'est exact. Le ministre a-t-il dit réellement qu'environ la moitié des agriculteurs ont souscrit à l'assurance-récolte en Saskatchewan? Sûrement, ce ne devrait pas être un chiffre si élevé n'est-ce pas?

Mr. Whelan: Je me basais sur des chiffres qui m'ont été donnés lorsque j'étais à Moose Jaw samedi. On m'a dit et je crois qu'un d'entre eux est un agent d'assurance, que ce montant avait augmenté rapidement et qu'il comptait que ce serait tout prêt de 50 p. 100, ce qui est assez considérable.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): M. Grier s'en est tiré très facilement. Pourriez-vous me préciser rapidement le montant autorisé—était-ce 308 millions de dollars?—et après ce chiffre, le montant qui n'est pas autorisé . . .?

M. C. B. Grier (directeur de l'administration et des finances, ministère de l'Agriculture): L'assurance-récolte est le poste principal sous la rubrique des fonds statutaires—6 millions de dollars.